

De la maréchaussée à la PFS la police a perdu son image de marque

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1979)**

Heft 484

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De la maréchaussée à la PFS la police a perdu son image de marque



Pour un temps maintenant, la Police fédérale de sécurité repose dans un linceul. Les citoyens ont clairement manifesté leur désapprobation face à cette forme d'excès policier. Reste le fond du débat : l'évolution des formes modernes de l'intervention policière.

Il est regrettable à ce sujet que l'attention du public ne se porte que sporadiquement sur l'analyse critique de la fonction policière, au hasard des épisodes tumultueux et confus du feuilleton fédéral de mise sur pied d'un corps spécialisé.

Si le débat sur la PFS concernait un bon milliers d'hommes suréquipés et surentraînés, il subsiste que le gros des forces de police en Suisse (en tout une quinzaine de milliers d'hommes) se situe à un autre niveau, celui du canton ou de la commune. C'est là d'ailleurs que des tensions se manifestent, c'est dans ce creuset que se réalise ou non la légitimité sociale du policier. Un signe parmi d'autres de cette effervescence localisée : l'animosité qui caractérise les relations présentes entre la magistrature genevoise et la police genevoise.

Par nature, l'image du policier présente des aspects contradictoires.

D'un côté, le policier apparaît comme le "servant" zélé du pouvoir exécutif, notamment dans sa tâche répressive. Il est mis en évidence chaque fois que surgissent des conflits pour faire respecter "manu militari" la volonté du pouvoir et maintenir la "loi et l'ordre".

D'un autre côté, ce stéréotype répressif éveille chez les policiers eux-mêmes des frustrations et des malaises. Ce groupe professionnel accepte mal de se voir coller une étiquette péjorative, d'être rejeté dans un ghetto et de servir à toutes les sauces de bouc-émissaire patenté. Chaque fois qu'ils peuvent prendre la parole en public, les représentants de la profession affirment haut et fort leur sentiment de servir l'intérêt général et de protéger la population. Ils rappellent leurs actions d'éclat et leurs sacrifices (ainsi à Genève, au cours des cinq dernières années, quinze policiers ont été touchés à coups de

couteaux ou par balles, deux sont morts des suites de leurs blessures).

Alors comment se porte le policier, pris entre l'enclume et le marteau, coincé entre un rôle répressif accentué et des aspirations d'aide et de protection des citoyens ?

Nostalgie

Pour répondre à cette agression qui entame l'image de leur profession certains policiers se réfèrent au passé. Il y a quelques années, le président de l'Union du personnel du corps de police du canton de Genève déclarait :

"Le côté répressif de la profession ne nous amuse pas du tout, quoi qu'en pense parfois le public. Or, précisément, notre profession est devenue de plus en plus répressive par la force des choses. Autrefois, nous nous baladions à pied dans le quartier où se trouvait notre poste, on connaissait tout le monde et chacun nous connaissait..."

Pour sa part, M. G. Fontanet, président du Département de justice et police du canton de Genève reconnaît que des postes de police ont dû être supprimés et le regrette. Le système des "ilotiers" qui devait rapprocher la police de la population ne donne guère satisfaction. Sur cette même lancée de l'agent de quartier, l'expérience de Berlin-Ouest ne semble pas présager d'un véritable renouveau policier. Dans la métropole allemande, chaque agent doit veiller sur un territoire de 3000 âmes. "Ce fonctionnaire est le prototype du policier amical et serviable, qui aide les vieilles dames à remplir les formulaires administratifs, et qui, grâce aux contacts étroits qu'il sait établir avec les indicateurs en puissance que sont les gardiens d'immeubles ou les petits commerçants, recueille des renseignements sur toute personne suspecte".

En fait, les larmes que l'on peut verser sur le gendarme de quartier ne sont que des larmes de crocodile. L'Allemagne de l'Ouest est précisément là pour nous montrer sur quels secteurs réels portent les développements des corps de police moderne. Le contrôle populai-

re devrait doubler dans ce domaine et se poser en contrepoids massif des aspirations de la toute-puissance des uns ou des autres.

Culte de l'efficacité

L'abandon voire la désintégration de la conception traditionnelle de la fonction policière désécurise et angoisse ceux qu'elle touche. Dans toute profession, les anciens ont de la peine à se resituer dans de nouveaux moules. L'obéissance hiérarchique, l'omniprésente routine et le conservatisme obstiné qui règnent en maîtres dans les différents corps de police cantonaux sont autant d'obstacles provisoires à l'innovation.

Pour vaincre cette inertie, le culte de l'efficacité, fort prisé dans la psychologie policière, et soigneusement entretenu auprès des nouvelles générations lors de leurs stages à l'Institut suisse de police de Neuchâtel, opère des miracles.

C'est ainsi que depuis quelques temps des études intensives se poursuivent entre la Confédération, le canton de Zurich et les cantons latins pour établir le concept et organiser la mise en place d'un ordinateur centralisant les renseignements de police criminelle. Ce projet, baptisé du nom romantique de "projet KIS", s'inspire largement de ce qui est aujourd'hui pratiqué chez nos voisins allemands.

De gadget en gadget

Voici quelques caractéristiques de cette "banque de données" qui s'abrite dans les locaux de l'Office fédéral de la police criminelle en RFA.

"En décembre 1975, 710 fichiers informatiques étaient reliés au système INPOL. Dans le même temps, 850 000 renseignements concernant le signalement et l'anthropométrie de personnes criminelles ou suspectes étaient mis en fiches; 231 125 personnes s'y trouvaient enregistrées, ainsi que près de 230 000 indications dactyloscopiques permettant l'identification par les empreintes digitales."

"On expérimente déjà des terminaux mobiles, fonctionnant par radio et permettant à toute voiture ou ronde de police qui possède l'équipement nécessaire d'avoir immédiatement accès aux informations du système INPOL".

Enfin le dernier gadget réalisé consiste en un écran sur lequel il suffit de poser les papiers d'identité d'une personne pour obtenir la réponse de la "banque centrale".

Est-ce sur ce genre de mélodies que vont se développer les futures modulations des différents corps de police cantonaux des trois grandes zones urbaines en Suisse ?

L'abandon de la magistrature

Dans un tel environnement, le profil du policier n'est pas facile à établir. Les vagues de fond qui s'abattent sur la profession masquent les véritables enjeux. La crise d'identité pourrait avoir des effets fâcheux pour les gouvernements cantonaux eux-mêmes s'ils n'avaient la sagesse de s'attacher la loyauté de leurs troupes par des salaires compensant les frustrations parfois durement ressenties. Mais il faut peu de choses pour mettre en péril le bateau. Et par exemple à Genève, cette querelle acide entre la magistrature et la police.

Le différend a pour point de départ les inévitables plaintes pénales déposées contre la police dans l'exercice de ses fonctions officielles. Des bavures ont parfois lieu, instruction pénale s'en suit, jusque là rien de bien insupportable. Mais là où le bât blesse, c'est lorsque des policiers "honnêtes et irréprochables" doivent comparaître au banc des accusés et sont traités par les juges comme de simples citoyens ne bénéficiant d'aucune immunité. Le policier constate alors que la magistrature a bien changé, depuis une vingtaine d'années, et ne donne pas nécessairement raison au policier parce que c'est un policier. C'est parfois de justesse qu'il échappe à une condamnation, et encore a-t-il fallu recourir à l'habileté d'un avocat comme Me Poncet, qui s'est fait à Genève une réputation imprenable pour redorer le matricule parfois terni de certains inspecteurs.

"La magistrature a certainement évolué sous la double influence d'une grande mobilité des personnes ces dernières années et de courants critiques qui animent des associations de magistrats. Alors, la police a un peu l'impression justifiée de se retrouver toute seule aux premières loges pour la défense de la loi et de l'ordre.

Ces craquements qui ébranlent l'institution policière sont également perceptibles dans les publications internes des corps de police.

Ainsi, dans le numéro 20 du "Fonctionnaire de Police" (25 octobre 1978), l'un des rédacteurs critiquait vertement les dépenses somptuaires de l'Etat pour la prison de Champ-Dollon, alors que d'honnêtes citoyens, ajoutait-il, retraités ou travailleurs, vivent dans des conditions matérielles difficiles; et l'auteur de l'article de conclure: "Tous les corps de police se plaignent du manque d'intérêt que notre profession suscite parmi la jeunesse. Mais en définitive, on peut se demander si nous sommes à même de lui offrir les prestations et l'existence que l'on tient à garantir aux délinquants, à grand renfort d'interventions émanant de gens qui finalement n'en font pas tant pour ceux qui sont chargés de lutter contre la criminalité".

Les choix

Pour éviter cette lente mais profonde dégradation de l'image du policier, les corps cantonaux sont placés devant un choix déterminant. S'ils décident d'accentuer encore la tendance répressive de leurs activités, en maintenant la militarisation excessive de leur organisation et en recourant à une technologie mal maîtrisée, ils s'isoleront d'autant de l'opinion publique... et leur légitimité ira encore en s'érodant. Au contraire, s'ils décident de s'ouvrir au changement, d'accepter un contrôle populaire étendu, d'entendre les arguments et les critiques venant de l'"extérieur", et de faire une plus large place au pluralisme interne, alors les corps de police seront en mesure de retrouver leur assise populaire et indispensable.